

Le communiqué de presse

Il est nécessaire d'adresser votre communiqué de presse de façon dactylographiée à un journaliste qui connaît déjà l'association. Il s'agit en général du correspondant local. Il est naturellement impératif de bien mettre en évidence les coordonnées de votre structure ainsi que le nom d'une personne joignable pour les informations les plus importantes. Il est souhaitable de demander à faire paraître le communiqué de presse à une date qui vous semble la plus propice.

La rédaction du communiqué :

Sur le modèle d'un véritable travail journalistique, pensez que le communiqué se doit avant tout, d'être accrocheur.

Le communiqué doit donc être abordé dans un style simple et de la même façon qu'un article de presse, c'est-à-dire, avec un titre, éventuellement un sous-titre, un chapeau et des paragraphes construits avec des phrases courtes.

Les paragraphes et le chapeau peuvent reprendre le modèle du Q.Q.O.Q.C.P : qui, quoi, ou, quand, comment, pourquoi.

La conclusion doit toujours préciser qui est l'émetteur ainsi que les informations pratiques utiles aux lecteurs du journal (adresse, numéro de téléphone, les horaires de réception du public...).

